



PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES ET ABSENCES :

TREMBLAY, VALÉRIE (DIRECTION)	P	LEDUC-SÉGUIN, ANNE (PRÉSIDENTE)	P	BARBOTIN, CAROLINE (PARENT – NDR)	P
JACOB, KATHLEEN (SECRÉTAIRE - NDA)	P	LAUZON, VÉRONIQUE (TES – NDA)	P	LACROIX, KARINE (PARENT – NDR)	P
CROTEAU, CHANTAL (ENSEIGNANTE - NDR)	P	MERCIER, VÉRONIK (SERVICE DE GARDE – NDR)	P		
PAQUETTE-DORÉ, ALEXANDRA (ENSEIGNANTE – NDA ET NDR)	P	GAGNON, JULIE (PARENT – NDR)	P		
HULL, ANDRÉANNE (ENSEIGNANTE - NDR)	P	FAUCHER, VÉRONIQUE (PARENT – NDR)	P		

1. Ouverture et mot de bienvenue

1.1 Vérification du quorum et ouverture de la séance

La présidente valide que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18 h 30.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ PAR	Véronique Faucher
APPUYÉ par	Caroline Barbotin
RÉSOLU à l'unanimité	D'adopter l'ordre du jour.

Résolution 23-11-27-11

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 5 juin 2023

Il est PROPOSÉ PAR	Véronik Mercier
APPUYÉ par	Julie Gagnon
RÉSOLU à l'unanimité	D'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Résolution 23-11-27-12

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 23 octobre 2023

En suivi au procès-verbal du 23 octobre concernant l'approbation des projets, ils ont été approuvés par la majorité des membres par courriel.

Il est PROPOSÉ PAR	Alexandra Paquette-Doré
APPUYÉ par	Caroline Barbotin
RÉSOLU à l'unanimité	D'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Résolution 23-11-27-13

1.5 Intervention du public

Aucun public n'est présent.

1.6 Nomination des membres de la communauté

Il n'est pas obligatoire d'élire des membres de la communauté. Quelques démarches ont été effectuées mais les gens n'étaient pas intéressés. Aucun membre n'est nommé.

2. Approuver

2.1 Plan de lutte contre l'intimidation (LIP art. 75.1)

Le plan de lutte de l'année dernière a été utilisé. Cependant, le gouvernement a demandé l'ajout d'un paragraphe au sujet de la violence sexuelle. La direction en fait une lecture globale mais le document devra faire l'objet d'une mise à jour. Elle suggère de l'envoyer par courriel afin que tous les membres en fassent la lecture avant l'adoption. Il est suggéré de concevoir une version allégée pour les parents. Il pourrait également être disponible sur le site internet de l'école.

La section 10 devra être ajoutée à l'ancien document qui avait été approuvé en juin. Le protocole d'intervention entre les élèves et les membres du personnel (adultes) est différent. On trouve des exemples dans le plan afin de différencier les comportements. Les rôles sont partagés entre l'école et les parents.

Les membres décident d'approuver le document immédiatement.

Il est PROPOSÉ PAR	Alexandra Paquette-Doré
APPUYÉ par	Andréanne Hull
RÉSOLU à l'unanimité	D'approuver le plan de lutte contre l'intimidation avec les changements qui seront apportés.

Résolution 23-11-27-14

2.2 Campagne de financement (montant/intention)

980 boîtes ont été vendues pour un montant total de 9800 \$ amassé. Véronique Faucher annonce qu'elle remettra 1 \$ par boîte vendue à l'école. Les commandes seront distribuées avant Noël. Une date de cueillette pour chaque école sera déterminée.

L'intention est d'investir dans le Carrefour de l'apprentissage. L'école de Vassan a un besoin criant pour l'achat de livres, la bibliothèque n'a pas été renouvelée depuis 2 ou 3 ans.

Il est PROPOSÉ PAR	Karine Lacroix
APPUYÉ par	Caroline Barbotin
RÉSOLU à l'unanimité	D'utiliser le montant attribué à Vassan pour l'achat de livres pour la bibliothèque.

Résolution 23-11-27-15

3. Adopter

3.1 Budget du CÉ (frais de déplacement et gardiennage) (LIP art. 66)

Nous voulons éviter la même situation que l'année dernière, soit que tous les frais soient réclamés au mois de juin. Le budget pour cette année est de 600 \$. Il est convenu à l'unanimité qu'Alexandra Paquette-Doré et Véronic Lauzon réclameront leurs frais de déplacement car les réunions se déroulent toujours à Sullivan. Les autres membres n'ont pas à se déplacer aussi loin qu'elles. Le reste du budget servira à payer un repas aux membres à la fin de l'année.

Résolution 23-11-27-16

3.2 Règle de régie interne (LIP art. 67 et 108)

Les membres ont statué que le public pourrait parler seulement en début de réunion et non pendant le déroulement. Un délai de 4 jours ouvrables avant la date de réunion est établi pour l'envoi des documents et l'ordre du jour.

Résolution 23-11-27-17

4. Suivi

4.1 Suivi du projet éducatif

Cette année, le dépôt du nouveau projet éducatif sera pour une période de 5 ans. Les équipes-école de NDR et NDA se sont rassemblés afin de discuter du projet. Le but de la rencontre était de trouver notre prochaine mission qui sera « Aujourd'hui, collaborons pour que chaque élève vive une réussite ». Les trois valeurs principales priorisées par les équipes sont la bienveillance, l'entraide et le plaisir. La production devra être terminée pour le mois d'avril.

Le projet CAR (collaboration, apprentissage, réussite) accompagne le projet éducatif cette année. Il vise de nouvelles pratiques à développer afin d'amener les élèves à atteindre leur plein potentiel. Nous visons la réussite du secondaire 5 pour tous.

4.2 Capsules vidéos/informations obligatoires pour les membres

La formation est obligatoire pour tous les nouveaux membres.

5. Consultation

5.1 Informations aux parents : invitations/informations au CÉ

Les dates de CÉ devront être affichées sur les pages internet des deux milieux. Un rappel sur la page Facebook pourra également être publié.

6. Vécu école

6.1 Mot du représentant au comité de parents

Une courte rencontre a eu lieu le 10 octobre. Le directeur général a présenté les fonctions du comité de parent, une partie du budget ainsi que la proposition des calendriers 2024-2025. Présentation de l'état de situation du PEVR (programme vers la réussite) qui est en vigueur depuis septembre pour une durée de trois ans.

6.2 Mot de la technicienne en service de garde

Les périodes de travaux scolaires sont débutées de 16 h 00 à 16 h 30. Moins de 20 élèves se sont inscrits, dont beaucoup de 1^{ère} année. Le tout se déroule très bien.

6.3 Mot des enseignantes

NDR

Beaucoup de parents étaient présents pour l'activité de la rentrée, ce fut très agréable. Les 3^e et 4^e année ont eu la chance d'accueillir Isabelle Trottier, une chanteuse d'opéra. En début d'année, l'activité Terry Fox a permis d'amasser tout près de 500 \$. L'ensemble des élèves ont participé à une journée de la culture. Une disco parade a eu lieu lors des activités d'Halloween. Il y a eu une reprise de l'activité Rythmes et passion qui avait été annulée l'année dernière en raison des feux de forêt.

Pour Noël, il y aura un calendrier de l'avent qui comprendra une activité journalière durant les deux dernières semaines d'école (déjeuner dans les classes, spectacle de Noël, activité lecture avec les parents...)

Lors de la rencontre de parents, les spécialistes seront présents.

NDA

Un spectacle de Noël est prévu ainsi qu'un brunch avec les parents. La reprise de Rythmes et passion a eu lieu également. Les 5^e et 6^e année ont assisté au spectacle Bon Débarras au théâtre Télébec ainsi qu'à un spectacle au festival de musique TRAD.

Les spécialistes seront présents pour la rencontre de parents.

6.4 Mot de la direction

La rencontre de parents aura lieu mardi le 5 décembre pour les deux écoles. Exceptionnellement, celle de l'enseignante Marie-Ève Racicot à NDR sera le 4 décembre car elle sera en réunion syndicale le 5 décembre.

Les élèves des deux milieux assisteront à une conférence d'Alain Pelletier le 6 décembre.

Nous avons reçu les photos scolaires aujourd'hui.

Les ateliers DévelopAction, dispensés par le personnel du CISSAT en collaboration avec les TES et les enseignantes seront offerts aux 5^e et 6^e année. Les ateliers comprennent les volets suivants : l'estime de soi, comment prendre soin de soi, la santé et le bien-être.

Confirmation de la SQ concernant les ateliers sur la cyberintimidation pour les 5^e et 6^e année de NDA et 6^e année de NDR.

7. Varia

7.1 Cour d'école à NDR

On suggère que des parents fassent une plainte concernant l'énorme trou d'eau qui se forme à l'entrée de la cour d'école. Le CSSOB a été informé mais rien n'est fait afin de remédier à la situation.

7.2 Sécurité des élèves marcheurs

Un membre souligne que les trottoirs ne sont pas déneigés adéquatement. Des preuves seront amassées et il y aura possiblement une plainte adressée à la ville. La sécurité des enfants marcheurs est en jeu.

Une policière est assignée au secteur de Sullivan, une demande pourrait lui être envoyée afin qu'elle puisse surveiller les automobilistes aux endroits où se trouvent des panneaux d'arrêt durant une période déterminée.

On suggère également que des sens uniques devant l'école pourraient être davantage sécuritaire. On mentionne que la brigadière n'est pas toujours présente.

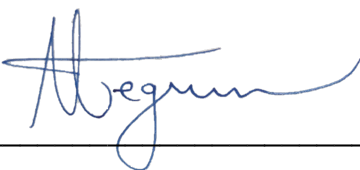
7.3 Photos scolaires

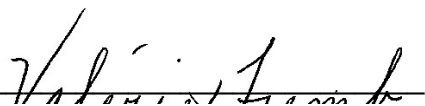
Les parents ainsi que le personnel ne sont pas satisfaits des photos scolaires. Une recherche auprès des disponibilités d'autres photographes sera effectuée. Le dossier sera à suivre lors des rencontres en fin d'année.

8. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20 h 50.

Il est PROPOSÉ PAR	Véronique Faucher
APPUYÉ par	Véronic Lauzon
RÉSOLU à l'unanimité	La levée de l'assemblée.

Présidente :  _____.

Directrice :  _____.

Remettre votre brouillon ou une copie électronique à Kathleen Jacob le plus tôt possible par courriel : jacob.kathleen@cssob.gouv.qc.ca Merci!